

# **AUTO-ECOLE DU MILLENAIRE**

500 Rue Léon Blum

34000 MONTPELLIER

Tel : 09 70 92 06 19

## **PROGRAMME FORMATION PERMIS B** **BOITE-AUTOMATIQUE**

### **CONTEXTE :**

Le permis B permet la conduite de : - véhicules dont le PTAC (poids total en charge) est inférieur ou égal à 3,5 tonnes, pouvant être affecté au transport des personnes ou des marchandises, - véhicules pouvant comporter neuf places assises au plus (siège du conducteur compris)

### **PRE-REQUIS :**

Avoir minimum 17 ans

### **DUREE DE BASE :**

13 heures

### **PERSONNES CONCERNEES :**

Tous public qui a satisfait au test d'évaluation.

### **OBJECTIFS DE LA FORMATION :**

Etre en capacité à maîtriser un véhicule de moins de 3,5 tonnes et maximum 9 places.

Posséder les connaissances propres à la réglementation en vigueur.

Adopter la posture d'un conducteur conforme au code de la route.

### **COMPETENCES VISEES ET CONTENU DE LA FORMATION :**

#### **COMPETENCE 1 :**

Maîtriser le maniement du véhicule dans le trafic faible ou nul

- Connaître les principaux organes et commandes du véhicule, effectuer des vérifications intérieures et extérieures.
- Entrer, s'installer au poste de conduite et en sortir
- Tenir, tourner le volant et maintenir la trajectoire
- Regarder autour de soi et avertir
- Démarrer et s'arrêter
- Utiliser la boîte de vitesses
- Doser l'accélération et le freinage à diverses allures
- Diriger la voiture en avant en ligne droite et en courbe en adaptant allure et trajectoire
- Effectuer une marche arrière et un demi-tour en sécurité

#### **COMPETENCE 2 :**

Appréhender la route et circulation dans des conditions normales

- Rechercher la signalisation, les indices utiles et en tenir compte
- Positionner le véhicule sur la chaussée et choisir la voie de circulation
- Adapter l'allure aux situations
- Détecter, identifier et franchir les intersections suivant le régime de priorité
- Tourner à droite et à gauche en agglomération
- Franchir les ronds-points et les carrefours à sens giratoire
- S'arrêter et stationner en épi, en bataille et en créneau

AUTO-ECOLE DU MILLENAIRE

Agrément : École de conduire : E 2303400070

RCS Montpellier951958198

500 Rue Léon Blum 34000 Montpellier / Tel: 09 70 92 06 19

SIRET 95195819800016 / APE 8553Z

Email : contact@autoecoledumillenaire.fr

# **AUTO-ECOLE DU MILLENAIRE**

500 Rue Léon Blum

34000 MONTPELLIER

Tel : 09 70 92 06 19

## **- COMPETENCE 3 :**

Circuler dans des conditions difficiles et partager la route avec les autres usagers

- Evaluer et maintenir les distances de sécurité
- Croiser, dépasser, être dépasser
- Passer des virages et conduire en déclivité
- Connaître les caractéristiques des autres usagers et savoir se comporter à leur égard avec respect et courtoisie
- S'insérer, circuler et sortir d'une voie rapide
- Conduire dans une file de véhicules et dans une circulation dense
- Connaître les règles relatives à la circulation inter-files des motocyclistes. Savoir en tenir compte
- Conduire quand l'adhérence et la visibilité sont réduites
- Conduire à l'abord et dans la traversée d'ouvrages routiers tels que les tunnels, les ponts...

## **COMPETENCE 4 :**

Pratiquer une conduite autonome, sûre et économique

- Suivre un itinéraire de manière autonome
- Préparer et effectuer un voyage longue distance en autonomie
- Connaître les principaux facteurs de risque au volant et les recommandations à appliquer
- Connaître les comportements à adopter en cas d'accident : protéger, alerter, secourir
- Faire l'expérience des aides à la conduite du véhicule (régulateur, limiteur de vitesse, ABS, aides à la navigation...)
- Avoir des notions sur l'entretien, le dépannage et les situations d'urgence
- Pratiquer l'écoconduite

## **METHODES PEDAGOGIQUES :**

Cours théoriques et pratiques.

Lors de la formation théorique communément appelée formation au « code de la route », l'élève suivra des cours portant sur la connaissance des règlements concernant la circulation et la conduite d'un véhicule ainsi que sur celle des bons comportements du conducteur.

Nous détaillons dans un dossier la formation et l'épreuve du code de la route.

## **DISPOSITIFS DE SUIVI :**

Livret de formation. Feuilles de présence émargées par les stagiaires.

## **VALIDATION DES ACQUIS :**

Evaluation théorique et pratique.

## **DISPENSATEUR DE FORMATION :**

Formateurs agréés.

## **LIEU ET NATURE DE L'ACTION :**

Au sein de l'agence au 500 Rue Léon Blum 34000 Montpellier

AUTO-ECOLE DU MILLENAIRE

Agrément : École de conduire : E 2303400070

RCS Montpellier951958198

500 Rue Léon Blum 34000 Montpellier / Tel: 09 70 92 06 19

SIRET 95195819800016 / APE 8553Z

Email : contact@autoecoledumillenaire.fr